



REPRESENTANT PERSONNEL DU PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DU SUIVI ET DE
L'EVALUATION DES PLANS ET PROGRAMMES

COMPTE RENDU N°122 REUNION DU CABINET DU 28 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-huit mars à onze heures, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières ;
- **Jean Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective.

L'ordre du jour amendé comportait les points ci-après.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du cabinet du 11 mars 2025.
2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 11 mars 2025.
3. Adoption du résumé analytique du programme économique et financier du Congo (2019-2022) appuyé par le FMI.
4. Examen du projet de plan du rapport d'évaluation à mi-parcours du PND 2022-2026.
5. Point des décisions du cabinet, partiellement exécutées.
6. Divers.



1. Adoption du compte rendu de la réunion du cabinet du 11 mars 2025.

Les participants à la réunion ont apporté des amendements de fond et de forme au compte rendu. Il a été adopté, sera affiché sur le site web du RPPR et archivé suivant l'usage.

2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 11 mars 2025.

Le point de l'exécution des décisions de la réunion du cabinet du 11 mars 2025 a été fait par le directeur du cabinet ainsi qu'il suit.

A. Rappel des décisions issues de la réunion du cabinet du 11 mars 2025.

A.1. Réécrire la note de lecture du "Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement", conformément aux indications du RPPR.

A.2. Réécrire le projet de résumé analytique du programme économique et financier du Congo 2019-2022 en le structurant suivant les indications du RPPR.

A.3. Restructurer le projet de résumé analytique du programme économique et financier du Congo 2004-2007, suivant les instructions du RPPR.

B. Exécution, au 24 mars 2025, des décisions issues de la réunion du cabinet du 11 mars 2025.

B.1. La note de lecture du "Guide de la planification du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement" est en cours de réécriture, conformément aux instructions du RPPR.

Elle sera examinée à la faveur d'une prochaine réunion du cabinet.



B.2. Le résumé analytique du programme économique et financier du Congo 2019-2022 a été réécrit conformément aux instructions du RPPR.

Il est à l'ordre du jour de la réunion de ce 24 mars 2025.

B.3. Le projet de résumé analytique de programme économique et financier du Congo 2004-2007 est encours de restructuration.

Son examen sera à l'ordre du jour d'une prochaine la réunion du cabinet.

3. Adoption du résumé analytique du programme économique et financier du Congo (2019-2022) appuyé par le FMI.

Le conseiller aux programmes et politiques économiques a brièvement présenté le projet remanié du résumé analytique du programme économique et financier du Congo (2019-2022) appuyé par le FMI.

Il s'en est suivi un échange sur la forme du texte et l'approbation du fond. En fin des échanges, le cabinet a jugé bon le plan du résumé analytique formule ainsi qu'il suit :

- l'annonce du contexte d'ensemble ;
- la présentation du contexte particulier ;
- la justification du programme ;
- les objectifs visés par le programme ;
- les mesures et les actions préconisées ;

Le RPPR a indiqué par ailleurs que le résumé analytique corrigé dans sa forme ne reviendra plus en examen en réunion du cabinet.

Il a également prescrit que le plan de ce résumé analytique serve de canevas pour les autres résumés analytiques des programmes, à rédiger ultérieurement.

4. Examen du projet de plan du rapport d'évaluation à mi-parcours du PND 2022-2026.

Le chargé d'études pour l'identification des réformes économiques et sociales a présenté le projet de plan du rapport d'évaluation du PND 2022-2026 à mi-parcours.

Cette présentation a été suivie par des échanges sur le fond et la forme du texte.



Après l'introduction, le plan devra se décliner en deux parties essentielles. La première comprendra l'évaluation théorique de l'articulation d'ensemble du PND, les choix effectués ainsi que les outils et les mécanismes de mise en œuvre retenus. La deuxième partie portera sur l'évaluation des résultats de la mise en œuvre du PND.

5. Point des décisions du cabinet, partiellement exécutées.

Le conseiller aux politiques et programmes sociaux a fait la présentation des décisions du cabinet, partiellement exécutées, ainsi qu'il suit.

A. Rappel des décisions.

A.1. Poursuivre la rédaction des résumés analytiques des plans et programmes de 1960 à nos jours.

A.2. Poursuivre la recherche de la documentation sur le suivi-évaluation à travers le monde et en rendre compte à la faveur des réunions du cabinet.

A.3. Poursuivre le recensement des projets publics d'investissement, contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours et les classer selon leur nature, leur objet et leur statut.

A.4. Poursuivre l'affinement de la méthodologie de recensement et du regroupement des investissements, contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours, en vue de son examen à la prochaine réunion du cabinet.

B. Exécution des décisions, au 24 mars 2025.

B.1. Le travail de rédaction des résumés analytiques des plans et programmes, contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours, continue.

Le projet de résumé analytique du programme économique et financier du Congo 2019-2022 a été réexaminé et adopté à la faveur de la réunion de ce 24 mars 2025.

Celui du programme économique et financier du Congo 2004-2007 sera examiné à la faveur de la prochaine réunion du cabinet.

B.2. La recherche de la documentation sur le suivi-évaluation à travers le monde se poursuit. Une note de lecture sur le " Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement" avait



été examiné en réunion du cabinet le 11 mars 2025. Elle a été réécrite. Sa nouvelle version sera examinée en réunion du cabinet de ce 28 mars 2025.

B.3. La poursuite du recensement des investissements, publics contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours, reste suspendue à l'adoption de la méthodologie y relative.

B.4. La méthodologie de recensement et du regroupement des investissements publics, contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours, sera à nouveau présentée en réunion ce 28 mars 2025.

6. Divers

Au titre des divers, le RPPR a évoqué la question des corrections à apporter au rapport d'évaluation 2023, en vue de la réimpression de cinquante (50) nouveaux exemplaires destinés au Premier ministre et aux autres membres du gouvernement.

Le RPPR a instruit d'accélérer la relecture du rapport pour son dépôt à l'imprimerie. Il a également demandé de lui soumettre, pour signature, les lettres de transmission du rapport aux destinataires mentionnés ci-dessus.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le RPPR a levé la séance à 14 heures 15 minutes.

Adopté le 28 mars 2025

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT

